

# Réunion du conseil municipal du 23 mai 2020

## CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2020

Le conseil municipal, sous la présidence de Mme Christine DIGUE, s'est tenu samedi après-midi 23 mai 2020 à la salle Polyvalente de Lalleu de 14h30 à 16h00. Mme Digue a déclaré les 15 membres du conseil municipal installés dans leurs fonctions.

Mme Adeline CHAUSSIS a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

Le plus âgé des membres du conseil, Mr Thierry LASSALLE, a pris la présidence de l'assemblée et a procédé à l'appel nominal des 15 membres du conseil, puis il a invité le conseil à procéder à l'élection du maire.

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs constituant le Bureau, à savoir Mme Cécilia HALATRE et M. Laurent VEINANTE. L'élection du maire et des adjoints se fait à bulletin secret.

**Election du Maire :** Mr LASSALLE est élu au premier tour à l'unanimité des voix.

Mr le maire propose au conseil d'avoir 4 adjoints. Le conseil donne son accord pour 4 adjoints.

**Sont élus à l'unanimité :** 1<sup>er</sup> Adjoint : Mme Catherine COTTIER, 2<sup>ème</sup> Adjointe : Mr Claude BARDY, 3<sup>ème</sup> Adjoint : Mr Charles HILBEY, 4<sup>ème</sup> Adjointe : Mme Evelyne PRIME.

Mr LASSALLE est d'office le représentant de la commune auprès de la communauté de communes et désigne Mme COTTIER comme suppléante.

Le conseil après délibération a décidé de fixer la somme maximale d'intervention du maire pour l'acquisition de bien mobilier à 5000 €.

Le prochain conseil aura pour rôle de définir les commissions communales et les relations avec les différents organismes extérieurs à la commune.

## Racontez-nous Lalleu

### CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2020

Cette année 2020 est très particulière, avec le confinement vécu entre le 17 mars et le 11 mai. Dans ce contexte, nous ne pouvions rassembler que peu de monde pour cette célébration.

Aussi, en accord avec la mairie, avons nous décidé de maintenir cette cérémonie à minima avec Mme le Maire, 1 conseiller, 2 porte-drapeaux, le président et le vice-président de l'association des anciens combattants et citoyens de la paix.

Après lecture du texte du Président de la République et le dépôt de gerbe, une minute de silence a été observée en hommage à nos morts des deux guerres.



### MASQUES DE PROTECTION

Début mai, la municipalité a commandé auprès de l'association des maires de France (AMF) des masques dits «grand public» pour l'ensemble de la population de Lalleu.

Nous les attendons d'un jour à l'autre mais n'avons **toujours pas de date précise de livraison.**

**Dès leur réception, ils vous seront gratuitement distribués dans vos boîtes aux lettres.**

# MERCI

Nous tenons à remercier sincèrement **Sophia et Mickaël** de l'épicerie **An Alloz** qui se sont mis à la disposition de la population durant cette période de confinement en proposant la livraison à domicile quand c'était nécessaire, en préparant de délicieuses pizzas et de savoureux plats à emporter et aussi en fournissant gracieusement des masques quand aucun commerce n'en disposait.

Continuons à soutenir notre commerce de proximité qui participe activement à la vitalité de notre bourg, continuons à y faire nos achats en privilégiant le contact humain et le soutien aux producteurs locaux.



Je soutiens les acteurs et producteurs locaux qui, comme moi, se lèvent chaque matin pour vivre de leur activité en ayant un impact positif sur la vie des gens.

Puisse cette crise sanitaire nous permettre de retrouver le sens des gestes simples et justes !!